



PROTECTION SUISSE DES ANIMAUX PSA

Commande d'un certificat avec autocollant

Nous commandons avec plaisir le certificat que vous nous avez annoncé avec l'autocollant et vous prions de nous l'envoyer à l'adresse suivante:

Veillez compléter exactement les indications, comme elles doivent figurer sur le diplôme.

Nom de l'entreprise

Nom / Prénom

Rue

NPA / Lieu

Téléphone

Langue souhaité allemand français italien

Nous prenons acte que l'utilisation du certificat et de l'autocollant est liée à la condition que nous en fassions usage exclusivement pour la production des œufs de poules d'élevage au sol ou de plein-air; dans toute la mesure du possible, ils doivent être utilisés pour des œufs suisses provenant d'élevages en plein-air. Nous prenons aussi acte que le certificat ainsi que l'autocollant ne peuvent être utilisés qu'au maximum jusqu'à la date indiquée sur le diplôme. Ensuite, un nouveau diplôme doit être commandé.

Au cas où nous ne devrions un jour plus remplir ces conditions, nous le communiquerons incessamment à la Protection Suisse des Animaux PSA et lui renverrons le certificat ainsi que tous les autocollants non utilisés.

Nous nous déclarons d'accord que la Protection Suisse des Animaux PSA puisse contrôler l'application des conditions précitées dans nos locaux de commerce et de production par visites annoncées. Nous garantissons à la Protection Suisse des Animaux PSA ou à l'un de ses organes désignés un droit de regard dans tous les départements de notre commerce, pour contrôler le respect ou le non-respect des conditions susmentionnées, y compris tous les documents concernant l'achat et l'origine des œufs ou des produits contenant des œufs.

Nous prenons acte qu'une peine conventionnelle d'un montant de 0.1 % de notre chiffre d'affaires annuel selon déclaration d'impôts, mais de CHF 1'000 francs au minimum, est due en cas de non-respect délibéré des dispositions qui précèdent. La demande de réparation d'un dommage excédant ce montant demeure réservée à la Protection Suisse des Animaux PSA. Le for exclusif est Bâle-Ville.

Lieu, date

Signature authentiquement valable